REVUE DE PRESSE

Semaines des 23 mai, 30 mai et 6 juin 2022

On parle de la Brie des Rivières et Châteaux et des communes de notre territoire !
Retrouvez chaque semaine, la revue de presse de la CCBRC.

- **La République de Seine-et-Marne** du lundi 23 mai – n°8047
  > Le Châtelet-en-Brie. Boucles du Cœur. *Un don d'argent pour aider les jeunes handicapés*

LE CHÂTELET-EN-BRIE

BOUCLES DU CŒUR. Un don d'argent pour aider les jeunes polyhandicapés

Afin de soutenir les enfants atteints de polyhandicap, l'entreprise Carrefour, qui a lancé Les Boucles du cœur, a offert un don d'argent à l'IME polyphonie du Châtelet-en-Brie.

Un don de 12 140 € a été remis à l'IME du Châtelet-en-Brie © DR

L'institut médico-éducatif polyphonie du Châtelet-en-Brie, qui fêtera ses 20 ans ce 9 juillet, est un centre qui accueille aujourd'hui 36 résidents âgés de 3 à 20 ans. Ils sont atteints de polyhandicap.

« Ils présentent des difficultés motrices et de communication, explique Brigitte Labrevois-Salah, l'adjointe de direction du centre. Notre centre dynamique est un lieu de bien-être et a pour but d'apporter du bonheur à ces jeunes. Les infrastructures et les activités proposées par le personnel apportent réellement un soutien face à leurs difficultés. »

Afin de faire des aménagements, l'IME touche, grâce au projet Les Boucles du cœur, des dons qui permettent d'investir dans du matériel pour les résidents. « Nous avons investi l'année dernière dans des rails qui offrent un meilleur confort pour tout le monde », ajoute l'adjointe.

Dons

Grâce à la récolte de 2021, c'est 12 140 euros de dons qu'a reçu le centre. « Le projet des Boucles du cœur a été lancé par l'entreprise Carrefour, dont l'objectif principal est de collecter des dons afin d'aider une association locale qui en a besoin », explique Patrick Moings, gérant du magasin Carrefour de Vaux-le-Pénil.

L'objectif est aussi de sensibiliser la population au handicap. Le centre amène devant les magasins partenaires les jeunes afin de sensibiliser le personnel et le public.

Pour cette année 2022, l'IME du Châtelet-en-Brie lance sa 11e édition des Boucles du cœur entre le 6 juin et le 6 juillet. Une façon d'aider à améliorer les conditions de vies de ces polyhandicapés.

• **La République de Seine-et-Marne** du lundi 23 mai – n°8047

> Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux. Vélo. *Concours d'écriture pour la Jeunesse*

BRIE DES RIVIÈRES ET CHÂTEAU

VÉLO. Concours d'écriture pour la jeunesse

La communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC), qui regroupe 31 communes du sud seine-et-marnais, organise un concours d'écriture, en marge du passage du Tour de France féminin. Le thème choisi : A vélo !

L'épreuve, gratuite, s'adresse aux enfants et aux adolescents de 12 à 17 ans. Les participants devront rédiger une nouvelle d'une à deux pages selon la consigne suivante : mettre en scène une cycliste en mentionnant au moins trois villages du territoire. Les textes devront être inédits et écrits en langue française. Ils devront comporter un titre. Les inscriptions ont jusqu'au mardi 31 mai pour envoyer le texte (une page recto-verso maximum) à l'adresse suivante : accueil@ccbrc.fr.

A l'issue de cette date, un jury composé de 8 personnes (élus et bibliothécaires) sélectionnera trois lauréats dans chaque catégorie. « **Une attention particulière sera accordée à la qualité d'écriture et à l'originalité de l'histoire** », précise le communiqué de presse. Un tiers de la note sera réservé à l'appréciation du public via les réseaux sociaux. Les textes seront mis en ligne sur le site de la CCBRC. De nombreux lots sont à gagner. Les premiers prix se verront attribuer un ordinateur.

La République de Seine-et-Marne du lundi 23 mai – n°8047

> En bref. Le Châtelet-en-Brie. *Inscriptions à la brocante*

En bref

LE CHÂTELET-EN-BRIE

Inscriptions à la brocante. Après deux ans d'absence, la commune du Châtelet-en-Brie relance une nouvelle édition de sa brocante. Elle se déroulera le dimanche 5 juin, de 8 heures à 18 heures. Seule la vente d'objets de brocantes sera autorisée (pas de camelots, ni aliments ni plantes vertes). Les inscriptions sont limitées aux habitants du Châtelet-en-Brie et des communes limitrophes. Elles sont ouvertes jusqu'au jeudi 2 juin dernier délai. Appeler le 01 60 66 62 06, entre 18 h et 20 h, sauf le week-end et jour férié.

La République de Seine-et-Marne du lundi 23 mai – n°8047

> En bref. Champeaux. *Repas et thé dansant*

En bref

CHAMPEAUX

Repas et thé dansant. Le 26 mai, l'Association caritative campélienne (ACC) organise une après-midi festive. Un repas dansant aura lieu à partir de 12 h 30, suivi d'un thé dansant à 15 h. Rendez-vous à la Campélienne. Animation assurée par le Duo Saphir et Michel au profit des enfants traités contre le cancer. Réservation obligatoire : 01 60 66 92 54.

La République de Seine-et-Marne du lundi 23 mai – n°8047

> Fait divers. Solers. *La gendarmerie interrompt une rave party*

SOLERS. La gendarmerie interrompt une rave party

Dans la nuit du samedi 21 au dimanche 22 mai 2022, une centaine de personnes s'est réunie pour réaliser une rave party à Solers. Alertée, la gendarmerie est intervenue.

Une fois la nuit tombée près de Solers, la tranquillité s'est installée, mais pas pour longtemps. Une rave party s'est installée progressivement avant de faire résonner la musique et regrouper plus d'une centaine de personnes. Alertée, la gendarmerie s'est rendue sur place pour mettre fin à l'événement et saisir du matériel.

100 kg de matériel saisis

Tandis que la rave party battait son plein et que les fêtards se rendaient sur place, la gendarmerie a été appelée aux alentours de 1 h du matin pour intervenir. Sur place, ils relèvent une centaine d'individus et constatent l'arrivée progressive de nombreuses autres.

L'intervention a été rapide. Après avoir débranché le système sonore composé d'enceintes et de platines, ce sont près de 100 kg de matériel qui ont été saisis. Une fois la musique coupée, les raveurs sont partis d'eux-mêmes.

Un homme âgé d'une trentaine d'années s'est dans le même temps manifesté quant à la saisie de son matériel. S'il est pour l'instant difficile de le désigner comme l'organisateur de cette soirée, il s'est vu convoqué en vue d'une audition.

Dans la matinée, encore trois poids lourds et trois véhicules légers étaient sur place.

La République de Seine-et-Marne du lundi 23 mai – n°8047

> Brocantes et collections. Agenda des chineurs. *Grisy-Suisnes*

77 GRISY-SUISNES. Brocante et vide-greniers. 6h-17h. Centre-ville. (PR/PA/Hab). Tél. 07 68 83 99 56. Ext.

La République de Seine-et-Marne du lundi 30 mai – n°8048

> Brocantes et collections. Agenda des chineurs. *Le Châtelet-en-Brie et Ozouer-le-Voulgis*

77 LE CHATELET-EN-BRIE. Vide-greniers. 8h-18h. Rues autour de l'église. 150 exp. (Hab). Tél. 01 60 66 62 06 (18h-20h). Ext.

77 OZOUER-LE-VOULGIS. Brocante et vide-greniers. 8h-18h. Place de la Mairie. 100 exp. (PR/PA/Hab). Tél. 01 64 07 61 45 ou 07 68 30 04 91. Ext.

La République de Seine-et-Marne du lundi 30 mai – n°8048

> SDESM. Transition écologique. *Le Syndicat Départemental des Energies accompagne les élus.*

TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

Le Syndicat départemental des énergies accompagne les élus

Le Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne accompagne les élus du département dans la transition écologique. Il les a reçus le 24 mai.

Implanté à la Rochette, le Sdesm (Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne) ouvrait ses portes aux élus et entreprises, le mardi 24 mai. Ces 10 dernières années, les missions ont très fortement évolué avec l'urgence climatique.

Sa 1ère mission est le maintien d'une haute qualité du réseau électrique en lien avec Enedis. Le syndicat conseille les communes et les soutient dans leur démarche de réduction de consommation d'énergie ainsi que dans la transition vers des énergies décarbonées.

« C'est un soutien technique et financier. On a des équipes pour l'enfouissement des réseaux, l'éclairage public, l'énergie, le système d'information géographique et le contrôle des concessionnaires. Nos ingénieurs étudient les solutions avant financement », indique Nicolas Denans, directeur de la communication du SdesmL.

Le Sdesm a ouvert ses portes aux élus © La Rep77

Le Sdesm possède Eco-Charge77, réseau de bornes de recharges électrique, labellisé par la Region. Il est en lien avec deux sociétés d'économie mixte : le Sdesm Energies, qui investit dans les projets d'énergie renouvelable, notamment le gaz naturel pour les véhicules, et Bi-Metha77, qui travaille sur un projet de méthanisation.

« On s'adresse principalement aux élus en invitant aussi les partenaires professionnels et institutionnels. C'est l'occasion de rassembler un peu tout cet écosystème d'acteurs publics et privés avec lesquels on travaille au quotidien. Il y a encore pas mal d'élus qui n'ont pas connaissance exactement de ce qu'ils peuvent en tirer et comment on peut les aider », ajoute Nicolas Denans.

Bâtiment à énergie positive

Créé en 2011, le siège du Sdesm est en fait un bâtiment à énergie positive qui fait office de showroom pour ses visiteurs.

« Il produit plus d'énergie qu'il n'en consomme, souligne Pierre Dumas Lairolle, chef de projet en efficacité énergétique.

Il y a différents systèmes de production d'énergies parmi lesquels une ombrière photovoltaïque et une petite éolienne sur le parking, des panneaux solaires en toiture et un système de chauffe-eau solaire. »

Un bâtiment qui coûte plus cher à la construction, mais qui est beaucoup plus rentable à long terme. L'isolation avec de la laine de chanvre permet l'isolation par l'extérieur. Un puits canadien récupère l'air extérieur que l'on fait transiter dans le sol, à 1 mètre de profondeur, ce qui permet l'hiver de réchauffer l'atmosphère et l'été de le refroidir.

« On va se diriger de plus en plus vers tout ce qui œuvre pour transition écologique, que ce soit avec l'isolation ou le développement des énergies renouvelables », conclut Pierre Yvroud, président du Sdesm.

La République de Seine-et-Marne du lundi 30 mai – n°8048

>SIETOM. *Pour ces communes, la collecte des déchets verts, c'est bientôt fini.*

PONTAULT-COMBAULT / FONTENAY-TRÉSIGNY / OZOIR-LA-FERRIÈRE / ROZAY-EN-BRIE ET ENVIRONS

SIETOM.

Pour ces communes, la collecte des déchets verts, c'est bientôt fini

Le 1er octobre, la collecte des déchets verts en porte-à-porte ne sera plus effectuée par les équipes du Sietom. Trente-neuf communes de la plaine de la Brie sont concernées. On fait le point.

« On a été là pour apprendre aux gens à trier. Désormais, on va leur apprendre à produire moins de déchets ». Par ces mots, Dominique Rodriguez, le président du Sietom, résume tout l'enjeu qui attend les administrés des 39 communes que ce dernier couvre (lire encadré) d'ici le début de l'automne.

Car le syndicat intercommunal qui enlève et traite les ordures dans ces communes s'apprête à prendre une mesure qui risque de changer les habitudes de certains d'entre vous. Au 1er octobre, les camions-bennes ne ramasseront plus les déchets verts devant chez vous. La raison est principalement d'ordre économique comme l'évoque celui qui est également maire de Presles-en-Brie. **« Afin d'être en conformité avec la réglementation, et pour ne pas être pénalisé financièrement, nous devons diminuer le tonnage de déchets produits chaque année de 15 %, soit d'environ 80 kg par an et par habitant. Si nous n'y arrivons pas d'ici 2030, des taxes punitives seront mises en place par l'Etat et impacteront les 160 000 usagers qui vivent sur ce territoire »**, prévient Dominique Rodriguez.

Face à cette évolution de la législation, les leviers à actionner pour maintenir les factures sont rares. **« Tous les ans, l'Etat augmente la base de sa taxe. De notre côté, nous pouvons jouer sur les taux. C'est d'ailleurs ce que nous faisons depuis 4 ans pour éviter que les prix n'augmentent pour les concitoyens. Mais nous ne pourrons pas le faire indéfiniment. Il faudra bien trouver une solution plus pérenne »**, indique le président du syndicat.

La variable d'ajustement

Soucieux de ne pas faire augmenter la note relative au traitement des ordures pour les administrés, surtout dans un contexte où le pouvoir d'achat est dans toutes les bouches, le président du Sietom a décidé de prendre une décision forte. **« A court terme, diminuer le traitement des déchets verts est la variable d'ajustement la plus intéressante**, reprend-il. **D'ailleurs, quand on y repense, enfouir ou incinérer de la tonte ou des petites branches comme on le fait aujourd'hui est un non-sens écologique. Ces matières organiques peuvent servir d'engrais naturels, via du compostage, pour les plantations qui sont dans les jardins »**.

À partir du 1er octobre, la tonte du gazon et les coupes de haies devront soit être conduites par vos soins à la déchetterie, soit être réutilisées dans votre propre jardin. **« Idéalement, il faudrait réduire le nombre de déchets en déchetterie**, abonde le président. **Pour cela, il y a des méthodes qu'on peut tous appliquer dans nos jardins »**. C'est d'ailleurs l'objet des différentes réunions publiques qui attendent les ser-

Les 39 communes du Sietom n'auront plus de collecte des déchets verts en porte-à-porte au 1er octobre ©JL/RSM77

Les villes concernées

ANdrezel, Argentières, Beauvoir, Bernay-Vilbert, Champdeuil, Les Chapelles-Bourbon, La Chapelle-Iger, Châtres, Chaumes-en-Brie, Chevry-Cossigny, Coubert, Courpalay, Courquetaine, Crèvecoeur-en-Brie, Crisenoy, Evry-Grégy-sur-Yerres, Favières, Férolles-Attilly, Fontenay-Trésigny, Gretz-Armainvilliers, Grisy-Suisnes, Lésigny, Limoges-Fourches, Lissy, Liverdy-en-Brie, Marles-en-Brie, Neufmoutiers-en-Brie, Ozoir-la-Ferrière, Ozouer-le-Voulgis, Pontault-Combault, Pontcarré, Presles-en-Brie, Roissy-en-Brie, Rozay-en-Brie, Servon, Soignolles-en-Brie, Solers, Tournan-en-Brie et Yèbles.

thématique, il faut vraiment **mettre la première avant que la pression fiscale ne se fasse ressentir. Nous serons là pour accompagner les gens »**, garantit le premier édile.

Changer ses habitudes

Parmi les « bons plans » pour entretenir son jardin sans produire de déchets, les équipes du Sietom avancent la pratique du mulching. **« Il s'agit de tondre derrière sa tondeuse. C'est très nourrissant pour l'herbe**, présente Dominique Rodriguez. **La seule chose à faire pour éviter d'avoir trop de tontes sur le gazon, c'est de passer la tondeuse un peu plus souvent »**.

Pour les petits branchages, le Sietom vous invite à passer les branchies sous la tondeuse. **« Ça permettra de faire du paillage pour les autres plantations, pratique occasionne, comme le fait de protéger les sols de la sécheresse »**.

Initialement annoncée pour le 1er juin, la fin de la collecte des déchets verts en porte-à-porte aura lieu le 1er octobre. De quoi permettre aux riverains de se préparer pendant tout l'été pour le jour J.

Jérôme LEMONNIER

La République de Seine-et-Marne du lundi 6 juin – n°8049

>Le Châtelet-en- Brie. Nouveau. *Mc Donald's abandonne les emballages jetables pour la vaisselle*

NOUVEAU.

Mc Donald's abandonne les emballages jetables pour de la vaisselle

Dès ce mois de juin, le McDonald's du Châtelet-en-Brie opte pour une démarche écologique. Il abandonne les emballages jetables et les clients sont désormais servis dans de la vaisselle.

Le vendredi 3 juin, des élus locaux et des responsables d'entreprises locales ont été invités par Franck Devulder, gérant du McDonald's du Châtelet-en-Brie, à une inauguration pour les futurs projets de la firme.

Construit fin 2019, le restaurant a rapidement su s'adapter à la commune. « **L'objectif est d'offrir une âme rurale** », assure le gérant, Franck Devulder. Freiné par la pandémie du Covid-19, aujourd'hui, il fourmille actuellement de projets

L'écologie, une priorité

À l'échelle nationale, la loi EGAlim qui sera mise en place le 1er janvier 2023, va mettre fin aux emballages non-recyclables sur place dans les restaurants. McDonald's. Franck Devulder a décidé d'être un « **précurseur** » en lançant cette démarche écologique dès maintenant.

Le McDonald's du Châtelet-en-Brie est ainsi le premier de la région, avec celui de Moissy-Cramayel, à avoir mis en place de la vaisselle lavable pour la majorité de ses produits. Elle est réutilisable une cinquantaine de fois et son avantage est supérieur au papier jetable. Afin de laver la vaisselle de façon plus écologique, une plonge a été installée au sein du restaurant pour tout laver.

« **Cela représente 40 % de déchets en moins, et bientôt 8 000 tonnes à l'échelle nationale, quand les autres restaurants suivront cette démarche** », précise le gérant. Ce procédé n'engendrera pas une hausse des prix.

Entreprise locale

Le McDonald's du Châtelet-en-Brie cherche à être le plus local possible, même sur le plan humain. Les employés sont à 50 % des Châtelains et en tout, les autres proviennent des communes alentour. « **Nous nous efforçons de faire travailler des partenaires locaux** », assure Franck Devulder, soutenu par les entreprises locales et la mairie.

Le restaurant sponsorise également l'équipe de sport des U13 de l'US-Châtelet et est présent lors de divers événements du bourg.

Livraison

« **On veut offrir les mêmes services qu'en ville** », termine le dirigeant. Ainsi, pour la livraison de commandes à domicile, le fast-food est entré en partenariat avec l'entreprise Lyveat. Mis en place depuis le 12 mai, ce système offre maintenant la possibilité de livrer les commandes à une distance de 20 kilomètres à la ronde.

De plus, depuis le 1er juin, grâce à l'aide de la municipalité, le commerce reste désormais ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Désormais, les clients du McDonald's du Châtelet-en-Brie sont servis dans de la vaisselle © DR

La République de Seine-et-Marne du lundi 6 juin – n°8049

>Echouboulains. Bar-Epicerie. *Le commerce qui chamboule tout le village*

ECHOUBOULAINS

BAR-ÉPICERIE.

Le commerce qui chamboule tout le village

Après un an et demi d'absence de commerce à Échouboulains, le bar-épicerie chamboule tout le village. Il vient d'être inauguré.

Le Chamboule tout, un commerce qui a ouvert ses portes à Échouboulains, 5 place de la Résistance, en décembre 2021, est géré par David Giannessi et sa conjointe Séverine. « **Après plus d'un an d'absence d'épicerie dans le village, l'objectif était de ramener un commerce rural** », explique le commerçant.

Afin de fêter l'ouverture du bar-épicerie, une journée d'inauguration, retardée par la Covid-19, a eu lieu en mai dernier. Un pot d'honneur, suivi d'un discours, a réuni, le maire Mathias Vigier et les élus locaux. Ce projet a notamment suscité l'attention du Département qui soutient l'ouverture de commerces dans les espaces ruraux.

Le bar-épicerie d'Échouboulains a redonné vie au village © La Rep77/D.I.

Offre diversifiée

L'épicerie propose des produits des articles de première nécessité, du pain frais et des produits frais locaux tels que des œufs et des yaourts. Le vendredi et le samedi soir, les clients peuvent déguster des pizzas faites maison et le bar permet aux villageois de se retrouver dans une ambiance conviviale. Pour diversifier son offre, le commerce vend également le journal *La République de Seine-et-Marne* et possède, depuis le 2 juin, un relais colis pour faciliter les livraisons dans la commune.

Le couple organise également des événements à thème afin d'animer davantage le bourg : une soirée moules frites est notamment programmée le samedi 11 juin.

Ouvert du mardi au dimanche de 8 heures à 13 h et de 16 h à 21 heures.

La République de Seine-et-Marne du lundi 6 juin – n°8049

>Le Châtelet-en- Brie. Spectacle. *Agnès Soral dans la peau d'une avocate*

LE CHÂTELET-EN-BRIE

SPECTACLE.

Agnès Soral dans la peau d'une avocate

L'actrice Agnès Soral sera en résidence artistique à la salle Le Manège du Châtelet-en-Brie. Le jeudi 9 juin, à 20 heures, elle présentera au public *Journal d'assises*, en avant-première du festival d'Avignon.

Révélée au grand public dans Tchao Pantin, la comédienn et a été césarisée à plusieurs reprises. Elle a notamment tourné aux côtés de Claude Lelouch et de Jean-Pierre Mocky. Plus discrète au cinéma, elle s'investit davantage au théâtre, puis à la télévision, où elle participe à plusieurs téléfilms.

Dans *Journal d'assises*, Agnès Soral se met dans la peau de l'avocate Janine Bonaggiunta. Elle raconte le calvaire de ces femmes en détresse physique et psychologique, amenées un jour à devenir des meurtrières. Janine Bonaggiunta est avocate depuis 1985.

Après une carrière en droit des affaires, elle s'est spécialisée dans la défense des femmes. Son combat est celui de la protection et de la défense des victimes de violences conjugales et de leurs enfants. Elle s'est distinguée dans de nombreux dossiers emblématiques, dont l'affaire Jacqueline Sauvage.

Renseignements au 01 64 38 33 52.

Agnès Soral a été césarisée © DR

La République de Seine-et-Marne du lundi 6 juin – n°8049

>Brie des Rivières et Châteaux. 11 juin. *Premier forum dédié à la petite enfance*

BLANDY-LES-TOURS

SAMEDI 11 JUIN

10h à 12h
14h à 18h

SALLE COMMUNALE

CONFÉRENCE
ATELIERS
RENCONTRES
FORMATIONS

1ER FORUM PETITE ENFANCE

Vous êtes parent, professionnel actif ou en reconversion, à la recherche d'un emploi, étudiant...
Venez à la rencontre des acteurs de la Petite Enfance du Territoire de la Brie des Rivières et Châteaux pour :

- Découvrir les **métiers**, les **services** et les **opportunités de recrutement** grâce aux échanges et conseils avec les professionnel(le)s
- Profiter **d'ateliers participatifs** parents/enfants, des **talents d'une conteuse** et d'autres **activités** pour les tout-petits : arbre à lire, tapis narratif, atelier sensoriel
- Assister à la **conférence « L'enfant, l'adolescent, la famille et les écrans »** animée par Anne-Sophie Coël-Dauça (Coache parentale méthode Filliozat)

D'INFOS SUR BRIEDESRIVIERESETCHATEAUX.FR

BRIE DES RIVIÈRES ET CHÂTEAUX

BRIE DES RIVIÈRES ET CHÂTEAUX

11 JUIN. Premier forum dédié à la petite enfance

La communauté de communes de la Brie des Rivières et Châteaux organise son premier forum dédié à la petite enfance, le samedi 11 juin, à Blandy-les-Tours.

C'est dix dernières années, le nombre d'habitants des 31 communes de la Brie des Rivières et Châteaux a augmenté de 10 % pour atteindre près de 40 000. Avec l'arrivée de nouveaux enfants, les places d'accueil pour les moins de 3 ans ne sont plus assez nombreuses. Et le métier d'assistant maternel est confronté au vieillissement de sa population et à de nombreux départs en retraite, non compensés.

Pour faire face à cette situation, les élus de la communauté de communes innovent avec le premier forum de la petite enfance. Il se tiendra le samedi 11 juin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, à la salle polyvalente de Blandy-les-Tours. L'objectif est de répondre aux besoins spécifiques mis en évidence par la Convention territoriale globale, afin de faire connaître les métiers liés à la petite enfance. Rappelons que la Brie des Rivières et Châteaux possède 10 structures offrant une capacité d'accueil de 938 enfants. Citons notamment la crèche familiale du Châtelet-en-Brie (60 places) ou encore celle de Verneuil-L'Etang (90 enfants). Malgré tout, cela reste insuffisant pour répondre à la demande.

Le forum s'adresse aux professionnels actifs ou en reconversion, aux personnes en recherche d'emploi ou aux étudiants, mais aussi aux parents ou futurs parents, habitant le territoire.

Toute la journée les professionnels du secteur seront présents pour échanger, partager leur expérience et communiquer sur les services mis en place. Le métier d'assistant maternel sera particulièrement mis sous les projecteurs, afin de faire naître d'éventuelles vocations.

Des animations pour les enfants sont prévues toute la journée. Point d'orgue du programme, une conférence sur le thème «L'enfant, l'adolescent, la famille et les écrans», sera animée par Mme Coël-Dauça (coache parentale suivant la méthode Filliozat), de 14 h 30 à 16 h.

Les visiteurs pourront également participer à un jeu, et tenter leur chance lors de 3 tirages (nombreux lots à gagner).

Le forum de la petite enfance se tiendra à Blandy-les-Tours © Illustration - Pixabay

La République de Seine-et-Marne du lundi 6 juin – n°8049

>Grisy-Suisnes. Fleurs en fête. *Dans le berceau de la culture des roses.*

GRISY-SUISNES

FLEURS EN FÊTE. Dans le berceau de la culture des roses

Les 11 et 12 juin, la commune de Grisy-Suisnes va se parer de fleurs dans le cadre de son traditionnel événement Fleurs en fête.

Il s'agira de la huitième édition. Les 11 et 12 juin, l'association Grisy-Suisnes au gré des roses organise la nouvelle édition Fleurs en fête. « **Il s'agit d'un événement qui a pour but de faire découvrir le musée de la rose et l'historique de la culture de la rose dans la commune** », relate une membre de l'association.

La roseraie n'attend plus que vous ©Musée de la rose

Treize variétés en 1800

Car Grisy-Suisnes était une place forte de la culture de la rose au XIXe siècle. « **C'est grâce à l'amiral de Bougainville qui était alors propriétaire du château de Suisnes et à son jardinier Christophe Cochet que la culture de la rose s'est développée dans la commune puis dans les environs,** reprend-on du côté de l'association. **Quelque temps après, Christophe Cochet a été le fondateur de la première entreprise de la culture de la rose en France. Il ne faut pas oublier qu'en 1800, il n'y avait que treize variétés de roses dans le monde. Aujourd'hui, on ne les compte plus !** »

Le temps de ce week-end, vous pourrez ainsi découvrir de l'histoire des roses de Grisy-Suisnes en visitant la roseraie. « **Nous aurons différents exposants qui seront de la partie** », poursuit l'association. Ceux-ci placeront leurs étals devant le musée.

Outre ces stands consacrés aux fleurs, vous pourrez aussi bénéficier d'un espace de restauration sur place. Des ateliers consacrés à la création de roses sont aussi prévus, sans compter les animations à destination des enfants ou encore la tombola. « **Nous allons tout faire pour l'accueil soit le plus chaleureux possible** », promet l'association

Jérôme LEMONNIER

RENSEIGNEMENTS

Musée de la rose, rue de la gare. Samedi 11 juin de 14h à 20h et le dimanche 12 juin de 9h à 18h.